

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE
ARRONDISSEMENT DE MAMERS
CANTON DE LA FERTÉ-BERNARD
COMMUNE DE DUNEAU

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
du 17 Octobre 2019**

* * * * *

Date de la convocation : 07/10/2019

Date d'affichage : 07/10/2019

Nombres de Conseillers

- En exercice : 15

- présents : 9

- votants : 11

L'an deux mil dix neuf, le 17 Octobre à 18 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séances publiques, sous la présidence de MARY Michel, Maire

Etaient présents : M. MARY Michel, Maire, Mmes : AHIER Brigitte, BLOT-ANDRÉ Marianne, BRUNET Martine, JARRY Valérie, MARTIN Jacqueline, MM : BLANCHARD Pascal, CIRON Joël, DENIAUD Pascal

Absent(s) : MM : BOULAY Frédéric, GUEHO Nicolas, JULLEMIER Olivier

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : CHOPLIN Annie à Mme AHIER Brigitte, TIMMERMAN Onja à Mme BLOT-ANDRÉ Marianne

Excusé(s) : M. VALLÉE Jérémy

Secrétaire de séance : M. DENIAUD Pascal

**SUBVENTION DEPARTEMENTALE
AIDE A LA VOIRIE COMMUNALE
PROGRAMME 2019**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la Commission permanente du Conseil départemental, lors de sa réunion en date du 20 septembre 2019, a accordé la somme de 1 500€ à la commune de Duneau au titre de l'aide départementale à la voirie communale pour l'année 2019. Monsieur le Maire rappelle que cette aide concerne les travaux de reprofilage avant enduit de la voie communale n°5.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

Accepte la subvention du Conseil départemental de la Sarthe d'un montant de 1 500€ pour l'aide à la voirie communale de l'année 2019, calculée au taux de 38%,

Autorise Monsieur le Maire à solliciter cette subvention une fois les travaux de voirie terminés.

MISE EN ACCESSIBILITE DU WC PUBLIC

Dans le cadre de la mise en accessibilité des bâtiments publics, Monsieur le Maire présente au conseil municipal trois devis pour l'aménagement du trottoir pour l'accès du WC public, à côté de

l'église.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

Retient le devis de l'entreprise COLAS d'un montant de 2 957,80€ HT pour l'aménagement du trottoir pour l'accès du WC public,

Autorise Monsieur le Maire à signer le devis et à le notifier à l'entreprise,

Autorise Monsieur le Maire à régler la facture correspondante au compte 2313.

**PROJET DE PREAU DANS LA COUR DE L'ECOLE
DEVIS CHARPENTE**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal deux devis pour la partie charpente du projet de construction d'un préau dans la cour de l'école.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

Retient le devis de l'entreprise SARL LEMERCIER d'un montant de 13 977,56€ HT pour la partie charpente du préau,

Autorise Monsieur le Maire à signer le devis et à le notifier à l'entreprise,

Autorise Monsieur le Maire à régler la facture correspondante au compte 2313.

**PROJET DE PREAU DANS LA COUR DE L'ECOLE
DEVIS MACONNERIE**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal deux devis pour la partie maçonnerie du projet de construction d'un préau dans la cour de l'école.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

Retient le devis de l'entreprise SARL LEDRU-LEGEAY BATIMENT d'un montant de 3 594,26€ HT avec une option d'un montant de 260€ HT pour la partie maçonnerie du préau,

Autorise Monsieur le Maire à signer le devis et à le notifier à l'entreprise,

Autorise Monsieur le Maire à régler la facture correspondante au compte 2313.

**PROJET DE PREAU DANS LA COUR DE L'ECOLE
DEVIS ELECTRICITE**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal deux devis pour la partie électricité du projet de

contruction d'un préau dans la cour de l'école.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, se prononce sur le raccordement électrique du préau,

Valide par 2 voies,

Refuse par 4 voies,

S'abstient par 5 voies.

**LOGEMENT COMMUNAL 7 RUE FELICE NAZZARO
DEVIS POUTRELLE**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de faire poser une poutrelle pour renforcer le plancher dans le logement communal situé au 7 rue Felice Nazzaro.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

Valide le devis de l'entreprise SARL DANGEUL du Luart d'un montant de 1 917,42€ HT pour la pose d'une poutrelle au logement communal situé 7 rue Felice Nazzaro,

Autorise Monsieur le Maire à signer le devis et à régler la facture correspondante.

**SAEPA DE LA REGION DE CONNERRE
RPQS ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2018**

Monsieur CIRON, adjoint au Maire, présente au conseil municipal le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif, de l'année 2018, du syndicat d'adduction d'eau potable et d'assainissement de la région de Connerré.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

Valide le RPQS assainissement collectif de l'année 2018 du SAEPA de Connerré.

**INDEMNITE DU COMPTABLE
ANNEE 2019**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'indemnité du comptable de la Trésorerie de la Ferté-Bernard, Madame HELIAS Valérie, pour l'année 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

Accepte de verser l'indemnité de conseil et de confection de budget à Madame Valérie HELIAS, comptable de la Trésorerie de la Ferté-Bernard, pour l'année 2019, pour un montant brut de

453,69€ soit un montant net de 410,47€.

**PERSONNEL MAIRIE
MEDAILLE D'ARGENT**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Monsieur GARANCHÉ Michel a formulé auprès de la mairie une demande de médaille d'argent au titre d'une carrière de 20 ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

Décide d'offrir à Monsieur GARANCHÉ Michel, agent technique à Duneau, une médaille en l'honneur de sa carrière de 20 ans.

**TRAVAUX TOITURE EGLISE
AVENANT 2 LEFEVRE**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de régulariser la signature de l'avenant n°2 passé avec l'entreprise LEFEVRE pour l'intervention d'une nacelle, dans le cadre des travaux de restauration des couvertures et des charpentes de l'église Saint-Cyr Sainte-Julithe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

Valide l'avenant n°2 de l'entreprise LEFEVRE d'un montant de 1 320,80€ HT pour l'intervention d'une nacelle sur le rondelis de la façade occidentale.

QUESTIONS DIVERSES

- Présentation d'un compte-rendu de la réunion des secrétaires de mairies de la Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise du 30 septembre 2019.
- Présentation d'un compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'Atesart du 27 septembre 2019.
- Lecture de courriers de remerciements : Monsieur GRELIER et Monsieur VOGEL pour l'inauguration de la toiture de l'église, Madame MOLINELLI pour son anniversaire à la maison de retraite de Tuffé, L'association Intens'& Danses de Connerré pour l'octroi de la subvention 2019.
- Inauguration de l'église du samedi 28 septembre 2019 : retour positif sur ce temps fort convivial.

Séance levée à 20h30
Pour extrait conforme,
Suivent les signatures au registre,
Le Maire, Michel MARY

